LE MOIS

NE LAISSONS PLUS L'EUROPE AUX « EUROPÉENS »

Doit-on reprocher aux ministres et chef d'État (cette dernière appellation ne désignant que le seul président de la République française) d'avoir négocié âprement le poids de leur pays dans l'Union européenne de demain et d'avoir soumis à trois critères différents la définition d'une majorité suffisante ? Doit-on taxer de frilosité leurs réticences à renoncer au droit de véto dont dispose chacun des pays dans la plupart des zones de compétence de l'Union ? Doit-on encore sans cesse estimer celles-ci comme trop limitées par la volonté de protéger leur souveraineté et leurs intérêts nationaux ?

Contrairement aux nombreux commentateurs du texte illisible (y compris pour ses auteurs) et improbable issu du sommet de Nice, je réponds non aux trois questions. Et qu'il serait injuste d'attribuer aux défaillances et au style discutable de la cohabitation française l'allure de querelle de clocher et les dramatisations nocturnes de ce week-end européen agité. La définition de l'intérêt général n'est pas exclusive du respect juste des intérêts particuliers de chacun des partenaires, respect dont dépend également la solidité de leur coalition. Et il est clair que le retour au pays des délégations qui auraient trop concédé sur l'un ou l'autre plan eût été glacial.

Ce que l'on doit au contraire reprocher aux politiques d'ici et d'ailleurs, c'est d'avoir fait de ce petit jeu l'alpha et l'oméga de leurs dissensions. Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, un consensus de façade refoule les questions de fond que pose l'élargissement de

l'Union. Ce qui peut être à juste titre qualifié de chantier politique du siècle est traité comme une contrainte urgente et indiscutable nécessitant seulement des aménagements techniques du modèle actuel. Bref, on refuse que soient mises en débat la nature et les limites du projet européen.

De cela, apparemment, personne ne veut parler. Les institutions européennes actuelles sont dès lors un donné intangible, mais inadapté et qu'il faut donc tirer dans tous les sens sans paraitre y toucher. Pour les uns, les européanistes traditionnels, qui s'identifient au dispositif actuel, elles représentent un acquis qu'il ne faut pas mettre en risque; pour les autres, les minimalistes, la fragilité actuelle de la Commission fait droit au modèle intergouvernemental qu'ils appellent de leurs vœux. Ce bloc conservateur que forment les uns et les autres rejette comme irresponsable ou inconvenante toute avancée démocratique européenne qui placerait, d'une façon ou d'une autre, les sociétés et les citoyens dans une position active face aux changements en cours. C'est déjà assez compliqué comme cela, pensent-ils tous.

POUR UN ÉLARGISSEMENT... DE L'ASSISE DÉMOCRATIQUE

Nous devons donc décharger de l'Europe les « Européens professionnels » qui se sont d'une façon ou d'une autre intégrés au mode de gestion actuel. Entre les fédéralistes « purs et durs », en perte de vitesse, et ceux qui ne voient dans l'Europe qu'un échelon d'adaptation compétitive des États-nations d'une région floue du globe à l'économie-monde, on spécule sur l'immobilisme institutionnel tout en arbitrant des modifications à la petite semaine. Grâce à leur compétence si spécifique, l'Europe est devenue illisible. Ce n'est plus une question ouverte, ce n'est même plus une solution : c'est devenu un problème, une contrainte dont la seule vertu est d'être incontestable dans son existence, même si ses prétentions à l'efficacité pour assurer le bien-être et la prospérité des Européens doivent être revues à la baisse. La gestion devient inconsistante ou aléatoire, là même où l'interdépendance des États est manifeste, de la vache folle à l'immigration. Partant, la principale excuse aux défauts démocratiques de l'Union s'étiole : elle ne pourra plus longtemps servir d'abri-alibi aux prétentions technocratiques arrogantes d'une classe dirigeante transnationale et modernisatrice face à des opinions soumises et reléguées dans leur division.

Les manifestants qui ont fait le déplacement à Nice sont l'écume diverse d'une vague profonde qui se heurte de plein fouet au crédo de

cette élite libérale, teintée épisodiquement de quelques remords sociaux. On peut se gausser de l'incohérence des thèmes et des revendications avancées ; ils ne font pourtant qu'épouser les impasses les plus criantes des gouvernants qui ne les ont pas entendus. Les errants de Nice sont contraints, pour exister, à faire le spectacle médiatique ; à la recherche d'interlocuteurs politiques, ils n'en trouvent pas d'autres qu'une ultra-gauche archaïque et opportuniste. Le cadre institutionnel et les acteurs politiques sont absents : le parlement européen reste au balcon et la Charte adoptée à Nice a manqué son objectif symbolique.

Voici plusieurs mois déjà, on a traité d'illuminé Joschka Fischer, ministre des Affaires étrangères allemand, lorsqu'il a avancé que le modèle institutionnel européen était épuisé. Or, depuis, sur le diagnostic, tout lui a donné raison. Le remède qu'il avait proposé alors, à savoir une Constitution, adoptée par référendum, n'est sans doute pas la panacée, mais il montre la direction vers une reprise en main devenue aujourd'hui indispensable. Plus que sur l'expression atomisée du citoyen, il s'agit de fonder le nouveau régime européen sur la mobilisation des multiples formes de ses expressions et de ses représentations collectives. L'absence des partis politiques sur la scène européenne est patente, qui s'effacent totalement derrière leur représentation nationale, contribuant ainsi à l'illisibilité de cette scène pour les citoyens.

L'élargissement le plus urgent est donc celui de l'assise démocratique de l'avancée européenne. C'est un préalable. L'année 2001 doit être celle d'une accélération du travail culturel de maillage des acteurs sociaux et politiques de l'Europe. Au-delà de leur réflexion thématique, ils sont invités à combler le vide laissé par les partis et les gouvernements, en se prononçant sur l'Europe qu'ils veulent et sur celle qu'ils ne veulent pas. Ce que les lobbies les plus obscurs ont pu accomplir, tant la société civile organisée que l'opinion piétinent à le réaliser. Parallèlement, il faudra reconnaitre enfin que le cadre symbolique et politique d'une Constitution est devenu indispensable. L'ouverture de ce chantier constitutionnel, dans lequel certaines bonnes âmes ont voulu voir une entreprise dilatoire ou irresponsable, est le seul remède qu'on puisse opposer à la dérive diplomatique et à l'emprise totale des grands États sur l'Europe de demain.

Il n'y a pas de contre-pouvoir en Europe, il n'y a que des pouvoirs nationaux qui s'affrontent et bricolent, avec quelques lobbies, des complots de couloir. Des atomes d'opposition, sans domicile fixe, errent de capitale en capitale, de sommet en sommet, menacés par la matraque. Et l'on veut accorder à Bruxelles le monopole de ces défilés de limousines blindées et noires, dument gardées par des régi-

ments de la police unique! La ville-région pourrait bien devenir la métaphore exemplaire d'une construction européenne où les étages ne communiquent plus et dont les portes ont été murées : une Cité impériale.

Théo Hachez

Voir l'article de Christophe Degryse, « Un mauvais traité de Nice pour une Europe défaillante », p. 8.